

Décision

Générale

colonial

Décision n° 446 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 446

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 mars 1967

Numéro JO

n° 4 du 01/04/1967

Date du numéro

1 avril 1967

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisée la prise en charge des frais d'hospitalisation à l'Hôpital Bretonneau, Paris, de M. Loubak Mohamed Aden, fils de M. Mohamed Aden Dini, administrateur adjoint, 2° échelon, du Cadre. territorial. La dépense susvisée sera supportée par le budget local.